

Actualité fiscale - Nos sélections au 18 octobre 2012

Articles

1.	Entreprises : Le choc fiscal, par Guillaume Benoit, Option finance n° 1192 du 15 octobre 2012, p. 11.
2.	Coûts sociaux : des charges à analyser avec minutie, par Hafida Aboulouard, Option finance n° 1192 du 15 octobre 2012, pp. 16-18.
3.	Les nouvelles règles fiscales sur les aides et apports consentis aux filiales en difficulté, par Daniel Gutmann, Option finance n° 1192 du 15 octobre 2012, pp. 20-21.
4.	Carence manifeste du contrôle interne de l'entreprise : quand le Conseil d'Etat rebat les cartes, par Anne Colmet Daâge, Option finance n° 1192 du 15 octobre 2012, pp. 23-24.
5.	Groupes non cotés sur un marché réglementé ayant opté pour les IFRS : modalités de retour aux règles françaises de consolidation, par Isabelle Anderneck, Option finance n° 1192 du 15 octobre 2012, p. 29.
6.	Application de la convention fiscale franco-brésilienne : l'administration fiscale brésilienne enfin sanctionnée !, par Agnès de l'Estoile Campi et Diana Piatti de Barros Lobo, Option finance n° 1192 du 15 octobre 2012, pp. 30-31.
7.	Fraude fiscale : incroyable mais vrai, par Eric Meier et Arnaud Tailfer, Option finance n° 1192 du 15 octobre 2012, pp. 32-33.
8.	L'IASB fait sa révolution, par Olivia Dufour, Option finance n° 1192 du 15 octobre 2012, p. 37.
9.	L'ingénierie financière au service des institutionnels, par Sandra Sebag, Option finance n° 1192 du 15 octobre 2012, pp. 39-41.
10.	Mobilité internationale : Réussir son expatriation, par Hafida Aboulouard, Option finance n° 1192 du 15 octobre 2012, pp. 47-49.
11.	Projet de loi de finances pour 2013 : vos stock-options et actions gratuites en ligne de mire !, par Anne Lemercier, assistée de Britta Hardeck et Céline Allignol, Option Droit & Affaires n° 140 du 10 octobre 2012, p.9.
12.	Quelques enjeux fiscaux des opérations de carve-out, Option Droit & Affaires, supplément d'Option finance n° 1192 du 15 octobre 2012 et d'Option Droit & Affaires n° 140 du 10 octobre 2012, p. 18.

13.	Refonte du règlement de procédure de la CJUE, RDF n° 41 du 11 octobre 2012, § 393.
14.	La réforme de la fiscalité de l'aménagement : la fiscalité au service du développement durable, par Jean-Pierre Lay, RDF n° 41 du 11 octobre 2012, § 465.
15.	Les collectivités territoriales et leurs régies de service public face à l'impôt : illustrations et limites du principe de réalisme fiscal, par Emilie Bokdam-Tognetti, RJF n° 10 d'octobre 2012, pp. 795-802.
16.	L'opposabilité d'une doctrine administrative contraire au droit de l'Union européenne : une question cruciale encore en suspens, par Aurore Couderc, BF n° 10 d'octobre 2012, pp. 763-767.
17.	Fiscalité directe du bail à construction : l'assiette et le régime dissociés, par Vincent Dumont, BIM n° 10 d'octobre 2012, pp. 285-294.
18.	Droits d'enregistrement : Cessions de droits sociaux, BIM n° 10 d'octobre 2012, § 153.
19.	Deuxième loi de finances rectificative pour 2012, BIM n° 10 d'octobre 2012, § 154.
20.	Doctrine administrative : Ouverture de la base "Bofip-impôts", BIM n° 10 d'octobre 2012, § 155.
21.	Projet de loi de finances pour 2013, RF FH n° 3466 du 11 octobre 2012, § 1 à 3.
22.	Présentation du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2012, RF FH n° 3466 du 11 octobre 2012, § 4.
23.	Forfait social à 20 % : quel impact sur la participation ?, RF Comptable n° 398 d'octobre 2012, p. 10.
24.	Coût de revient du stock d'un marchand de biens, RF Comptable n° 398 d'octobre 2012, pp. 11-12.
25.	Première consolidation d'un groupe préexistant : évaluer l'écart d'acquisition, RF Comptable n° 398 d'octobre 2012, pp. 13-15.
26.	BOFIP, la nouvelle base de documentation fiscale, RF Comptable n° 398 d'octobre 2012, pp. 16-18.
27.	Analyser l'entreprise par les cash flows, par Michel Ternisien, RF Comptable n° 398 d'octobre 2012, pp. 35-56.
28.	La réforme du reporting réglementaire par l'EBA (1/2), par Pierre Massot et Patrick Auteau, Revue banque n° 752 d'octobre 2012, pp. 91-93.
29.	Les orientations principales de la dernière loi de finances rectificative pour 2012, par Jean-Kacques Cappelaere, Revue banque n° 752 d'octobre 2012, pp. 94-96.
30.	Bientôt une taxe européenne sur les transactions financières, par Camille Jue-Mohr, Les Nouvelles fiscales n° 1098 du 15 octobre 2012, p. 3.

31.	Projet de loi de finances pour 2013 : "Un budget de combat", Les Nouvelles fiscales n° 1098 du 15 octobre 2012, pp. 4-10.
32.	Le MRR, "Mécanisme de réaction rapide", nouvel instrument contre la fraude à la TVA ?, par Roland Walter, Les Nouvelles fiscales n° 1098 du 15 octobre 2012, pp. 11-12.
33.	Transparence fiscale : sociétés immobilières de copropriété, Les Nouvelles fiscales n° 1098 du 15 octobre 2012, pp. 18-19.
34.	Abus de droit : plus-values d'échange en sursis automatique d'imposition, Les Nouvelles fiscales n° 1098 du 15 octobre 2012, pp. 20-22.
35.	Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2013 : les principales mesures, Les Nouvelles fiscales n° 1098 du 15 octobre 2012, pp. 22-23.
36.	Y a-t-il toujours un intérêt fiscal à souscrire une assurance-vie ?, par Michel Leroy, Les Nouvelles fiscales n° 1098 du 15 octobre 2012, pp. 24-27.
37.	Le bras de fer continue sur la taxation des plus-values, par C. Crouzel, Le Figaro du 17 octobre 2012.
38.	Le private equity dénonce la complexité de la taxe des plus-values, par A. Landrot, L'Agefi quotidien du 16 octobre 2012.
39.	Les stock-options conservent leur régime fiscal favorable, par I. Best, La Tribune du 16 octobre 2012.
40.	La taxe sur les retraites augmentera plus que prévu, La Tribune.fr du 16 octobre 2012.
41.	L'AFIC rejoint le camp des indignés fiscaux, par F. Piliu, La Tribune.fr du 15 octobre 2012.
42.	La fusion de l'impôt sur le revenu et de la CSG est toujours au programme, La Tribune.fr du 15 octobre 2012.
43.	Epargne salariale : "Les entreprises vont réduire leurs efforts", par L. Fort, La Tribune.fr du 15 octobre 2012.
44.	"Pigeons" : le cri d'alarme d'un fonds américain, par P. Botteri, La Tribune du 15 octobre 2012.
45.	La surtaxe de 5 % sur l'impôt sur les sociétés prolongée, Les Echos du 16 octobre 2012.
46.	"Il faut mettre la lutte contre l'évasion fiscale au cœur du projet européen", par A. Semeta, Les Echos du 15 octobre 2012.

Jurisprudence

47.	Arrêt du CE du 26 septembre 2012, n° 346556, M. et Mme Tedesco : Critères de domiciliation fiscale d'un contribuable exerçant son activité professionnelle en France sans y avoir de revenus, RDF n° 41 du 11 octobre
-----	---

	2012, § 389 et site Légifrance. Document à télécharger...
48.	Arrêt du CE du 23 juillet 2012, n° 342017, M. et Mme Bazin-Faucon : Absence d'abus de droit en cas de "vente à soi-même" d'une clientèle libérale, RDF n° 41 du 11 octobre 2012 et site Légifrance. Document à télécharger...
49.	Arrêt du CE du 10 juillet 2012, n° 324266, M. Salesses, et conclusions de C. Legras : Présomption de distribution aux associés directement ou par société interposée (CGI, art. 111, a) – Charge de la preuve de l'interposition incombant à l'administration sous réserve des règles générales de procédure gouvernant sa dévolution, RDF n° 41 du 11 octobre 2012, § 466.
50.	Arrêts du CE du 27 juillet 2012, n° 337656, min. c/ M. Regazzacci et n° 337810, M. Regazzacci, conclusions de F. Aladjidi et note de F. Le Mentec : Le régime de la remittance basis et le bénéfice de la convention fiscale franco-britannique, RDF n° 41 du 11 octobre 2012, § 476.
51.	Arrêt du CE du 27 juin 2012, n° 342991, min. c/ M. Desprez, conclusions de N. Escaut et note d'A. Lefevre : Sanctions fiscales - Majoration de 40 % pour manquement délibéré (CGI, art. 1729) – Indifférence du comportement du contribuable pendant le contrôle fiscal, RDF n° 41 du 11 octobre 2012, § 476.
52.	Arrêt de la CAA Versailles 10 mai 2012 n° 09VE02775, 1 ^e ch., Sierra : IR - personnes passibles et imposables - territorialité - domicile fiscal - sommes perçues par une personne domiciliée ou établie hors de France en rémunération de services rendus par une personne domiciliée ou établie en France ou hors de France (CGI art. 155 A) - redevances perçues par une société britannique en rémunération de prestations de conseil rendues par un conseiller en gestion domicilié en France et la contrôlant, RJF n° 10 d'octobre 2012, § 890 et BF n° 10 d'octobre 2012, § 939.
53.	Arrêt de la CAA Lyon 24 avril 2012 n° 11LY01696, 5 ^e ch., SARL Surf Expérience : actif immobilisé - plus-values et moins-values de cession - exonération en fonction de la valeur des éléments cédés (CGI art. 238 quinquies) - cession d'une branche complète d'activité - notion de branche complète d'activité - triple condition : branche susceptible de faire l'objet d'une exploitation autonome chez l'apporteuse comme chez la bénéficiaire, transfert complet des éléments essentiels de l'activité, disposition durable de tous les éléments par la bénéficiaire - transmission d'une branche complète d'activité en cas de cession de la clientèle et du réseau affectés à une marque dont le cédant n'est plus titulaire du droit de commercialisation à la date de la cession : non, RJF n° 10 d'octobre 2012, § 895 et BF n° 10 d'octobre 2012, § 891.
54.	Arrêt de la CAA Paris 26 avril 2012 n° 10PA02293, 5 ^e ch., Castel : actif immobilisé - plus-values et moins-values de cession - report d'imposition des plus-values constatées en cas d'apport en société par une personne physique d'une entreprise individuelle ou d'une branche complète d'activité (CGI art. 151 octies) - fin du report d'imposition - réduction de la valeur nominale des droits sociaux rémunérant l'apport assortie d'un remboursement à l'associé, RJF n° 10 d'octobre 2012, § 897 et BF n° 10 d'octobre 2012, § 897.
55.	Arrêt de la CAA Paris 26 avril 2012 n° 10PA02555, 5 ^e ch., min. c/ Sté Aventis Agriculture : frais généraux - conditions relatives à l'objet des dépenses - exclusion des actes de gestion anormale - absence d'acte de gestion anormale - honoraires d'avocats et de conseils en vue de la constitution d'une coentreprise de droit britannique, RJF n° 10 d'octobre 2012, § 899 et BF n° 10 d'octobre 2012, § 892.
56.	Arrêt de la CAA Versailles 12 avril 2012 n° 10VE03140, 6 ^e ch., Sté Prédica : IS - calcul de l'impôt - crédit d'impôt - crédits d'impôts correspondant à l'impôt retenu à la source à l'étranger sur des produits d'actions et d'obligations - imputation sur les bénéficiaires soumis à l'impôt sur les sociétés au taux réduit : non, RJF n° 10 d'octobre 2012, § 904 et BF n° 10 d'octobre 2012, § 908.

57.	Arrêt du CE 27 juin 2012 n° 350526, 8 ^e et 3 ^e s.-s., min. c/ SA Groupe Ingénierie Europe Ginger dite Sté Ginger : TVA - déduction de la taxe payée aux fournisseurs - conditions du droit à déduction - principes généraux - assujetti accomplissant à la fois des activités économiques et des activités non économiques - ventilation de la taxe d'amont selon le caractère économique de l'activité - clef de répartition devant refléter objectivement la part d'affectation réelle des dépenses en amont à chacune de ces deux activités, RJF n° 10 d'octobre 2012, § 907.
58.	Arrêt du CE 20 juin 2012 n° 345120, 3 ^e et 8 ^e s.-s., min. c/ Lavanant : rémunérations imposables - notion de salaire - indemnités - indemnité de licenciement (régime issu de la loi du 30-12-1999) - indemnité perçue en réparation d'un licenciement sans cause réelle et sérieuse (C. trav. art. L 122-14-4) - indemnité perçue en exécution d'une sentence arbitrale - arbitre n'intervenant pas comme amiable compositeur mais statuant en droit - sentence revêtant un caractère juridictionnel et ayant l'autorité relative de la chose jugée - tribunal au sens C. trav. art. L 122-14-4 (aujourd'hui L 1235-3) : oui - exonération de l'indemnité : oui, RJF n° 10 d'octobre 2012, § 914.
59.	Arrêt du CE 4 juin 2012 n° 330075, 10 ^e et 9 ^e s.-s., Sté Aggreko France : produits de placements à revenu fixe - prélèvement libératoire (CGI art. 125 A) - 1 ^o exonération des produits d'emprunt contractés hors de France par des personnes morales françaises (CGI art. 131 quater) - condition remplie : non - 2 ^o produits versés à des non-résidents - intérêts d'emprunt versés par une filiale française à sa société mère néerlandaise - incompatibilité de l'article 125 A, III avec le droit de l'Union européenne : non, RJF n° 10 d'octobre 2012, § 916 et BF n° 10 d'octobre 2012, § 914.
60.	Arrêt du CE 4 juin 2012 n° 330088, 10 ^e et 9 ^e s.-s., Sté Aqualon France BV : produits de placements à revenu fixe - prélèvement libératoire (CGI art. 125 A) - produits versés à des non-résidents - rémunération d'une société d'affacturage non résidente - 1 ^o opérations de mobilisation des créances avant l'échéance sous la forme de cessions de créances - fraction des commissions versées au factor correspondant au prix du paiement immédiat des créances - intérêts d'affacturage : oui - 2 ^o exonération des produits d'un emprunt contracté hors de France par des personnes morales françaises (CGI art. 131 quater) - emprunt contracté par le client auprès de la société d'affacturage étrangère : non, absence de mise à disposition de fonds - 3 ^o incompatibilité de l'article 125 A, III avec le droit communautaire : non, RJF n° 10 d'octobre 2012, § 917 et BF n° 10 d'octobre 2012, § 913 et 915.
61.	Arrêt du CE 20 juin 2012 n° 343033, 3 ^e et 8 ^e s.-s., min. c/ Mallart : notion de distribution - rémunérations et avantages occultes (CGI art. 111, c) - société acquérant les titres d'une personne physique à un prix délibérément majoré - preuve à la charge de l'administration : écart significatif et intention libérale - titres non cotés : méthodes d'évaluation - évaluation par priorité par référence aux prix d'autres transactions portant sur les titres de la même société et intervenues dans les mêmes conditions - à défaut : pour les titres d'une société holding par référence au prix d'une transaction portant sur les titres d'une société filiale si elle révèle de façon suffisamment précise et probante la valeur des titres de la holding, RJF n° 10 d'octobre 2012, § 919 et BF n° 10 d'octobre 2012, § 911.
62.	Arrêt du CE 20 juin 2012 n° 341362, 3 ^e et 8 ^e s.-s., Barral : plus-values de cession de droits sociaux (CGI art. 150-0 A) - calcul de la plus-value - prix d'acquisition - bons de souscription ou d'attribution attachés à une action : prix d'acquisition des droits détachés réputé nul (CGI art. 150-0 D, 3-b) - transposition de la règle d'acquisition à prix nul aux bons de souscription autonomes : non - cession des bons de souscription autonomes : application de la règle générale (prix effectif d'acquisition), RJF n° 10 d'octobre 2012, § 920 et BF n° 10 d'octobre 2012, § 916.
63.	Arrêts de la CAA Lyon 12 avril 2012 n° 10LY00946, 5 ^e ch., Martin et CAA Lyon 12 avril 2012 n° 10LY00947, 5 ^e ch., Brauer : plus-values de cession de droits sociaux (CGI art. 160, abrogé à compter du 1-1-2000) - échange de droits sociaux - report d'imposition en cas d'échange résultant de fusion, scission ou apport - donation des titres suivie de la dissolution de la société - exonération de la plus-value en report si donation régulière, RJF n° 10 d'octobre 2012, § 921 et BF n° 10 d'octobre 2012, § 917.

64.	Arrêt de la Cass. com. 30 mai 2012 n° 11-14.601 (n° 604 F-D), Sté Volcom International : principes généraux - visites domiciliaires (LPF art. L 16 B après loi du 4-8-2008) - contentieux - contestation de l'autorisation - appel - présomptions de fraude - 1° critères d'appréciation - non : recherche de la caractérisation d'un établissement stable au sens des conventions internationales - 2° appréciation souveraine des présomptions, RJF n° 10 d'octobre 2012, § 931 et BF n° 10 d'octobre 2012, § 940.
65.	Arrêt de la CAA Versailles 7 juin 2012 n° 11VE03607, 6° ch., min. c/ Redler : droit de l'Union européenne - application fiscale des articles du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne - 1° art. 63 (libre circulation des capitaux) - prélèvement d'un tiers sur les plus-values immobilières des non-résidents (CGI art. 244 bis A) - restriction à la liberté de circulation des capitaux (oui) - 2° art. 64 (clause de gel) - application de la clause de gel (oui), RJF n° 10 d'octobre 2012, § 969.
66.	Arrêt de la CJUE 21 juin 2012 aff. 452/10, 2° ch., BNP Paribas et Banca Nazionale del Lavoro SpA : droit de l'Union européenne - application fiscale des articles du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne - art. 107 et s. (aides d'Etat) - notion d'aide d'Etat - avantage sélectif justifié par un système fiscal national et n'ayant pas le caractère d'une aide d'Etat : non, RJF n° 10 d'octobre 2012, § 971.

Législation française

67.	Arrêté du 18 septembre 2012 abrogeant l'arrêté du 25 novembre 1994 portant création d'un traitement automatisé relatif à l'informatisation du recouvrement de l'impôt sur les sociétés, JORF du 16 octobre 2012. Document à télécharger...
68.	Arrêté du 25 septembre 2012 abrogeant l'arrêté du 8 octobre 1993 portant création d'un traitement automatisé relatif aux créances de la taxe sur la valeur ajoutée, JORF du 16 octobre 2012. Document à télécharger...
69.	Arrêté du 18 septembre 2012 abrogeant l'arrêté du 25 octobre 1993 modifié relatif aux traitements informatiques liés à la suppression de la règle du décalage d'un mois de la déduction de la TVA, JORF du 17 octobre. Document à télécharger...

Fiscalité internationale et communautaire

70.	Taxation paper No 34: 'Tax reforms in EU Member States - Tax policy challenges for economic growth and fiscal sustainability', Site de la Commission européenne, le 12 octobre 2012. Document à télécharger...
71.	Taxation paper No 33: 'The Debt-Equity Tax Bias: consequences and solutions', Site de la Commission européenne, le 10 octobre 2012. Document à télécharger...

Actualités BOFIP-Impôts

72.	16/10/2012 : Régime fiscal des biens et droits placés dans un Trust - Commentaires de l'article 14 de la première loi de finances rectificative pour 2011 (n° 2011-900 du 29 juillet 2011). Document à télécharger...
73.	15/10/2012 : Commentaires modifiés sans nouveauté doctrinale. Document à télécharger...

74.	11/10/2012 : TVA - Liquidation - Taux - Spectacles - Exécution de l'arrêt C-119/11 de la CJUE. Document à télécharger...
-----	--